

Séance du Conseil Municipal du 24 septembre 2025 à 18 heures

PRESENTS : MAITRE Daniel, MAUDUIT Jean-Luc, GRANDSAGNE Dominique, ROC Daniel, LEGAUT Xavier, RIFFAUD Jessica, BAYLE Michaël, DELAGE Florian, CAUZZI Benoît, VAN LIENDEN Hendrikus, GENIN Nathalie, SCHWECHLER Jean-Pierre, SACRE Elisabeth, et GAUTIER Bruno.

ABSENTS : Van Lienden, Genin, Cauzzi, Delage
Grandsagne, Riffaud.

QUORUM atteint. 8

POUVOIRS : RIFFAUD Jessica - à Daniel. ROC.

SECRETAIRE DE SEANCE : SCHWECHLER. JP

Nombre de votants : 8 présents + 1 pouvoirs.
(Présents+pouvoirs)

Validation du PV de la séance du 04 juillet 2025

Adoption de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 03 juillet 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025 le montant à reverser à la CLECT est de 5 837.00 €.

Au vu du rapport du 03 juillet 2025, avec la prise compétence de l'assainissement qui génère une charge pour la commune de 23 801.26 € pour financer les investissements prioritaires sur 10 ans, le montant de l'Attribution de Compensation définitive à reverser à la CCHLEM à compter du 01/01/2026 est de 5 837 € (inchangé du fait du non reversement d'excédent).

Vote pour l'adoption du rapport de la CLECT du 03 juillet 2025 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	/
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	/	VAN LIENDEN Hendrikus	/
ROC Daniel		GENIN Nathalie	/
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

JP

Rénovation énergétique de l'école maternelle- Choix de la maîtrise d'œuvre

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil le projet de rénovation énergétique de l'école maternelle (planchers, menuiseries extérieurs, plâtrerie isolation, carrelage entrée et sanitaires et sols souples, chauffage, électricité, sécurité incendie et revêtements muraux).

Le montant estimatif des travaux est de 208700 €

Un lancement de consultation pour la maîtrise d'œuvre a été réalisé le 10 juin 2026 avec une date limite pour la réception des offres au lundi 30 juin 2026.

Une seule candidature a été reçue de M. PAUGNAT Hervé, architecte.

Proposition de rémunération provisoire :

-Rémunération **12.80% des travaux soit 26 713.60 HT**

- Forfait pour la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) soit **3250 HT**

Vote accepter de confier la maîtrise d'œuvre à M. PAUGNAT Hervé, à lancer les consultations correspondantes et à signer le marché correspondant :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	☒
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	☒
GRANDSAGNE Dominique	☒	VAN LIENDEN Hendrikus	☒
ROC Daniel		GENIN Nathalie	☒
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

Avancement de grade agent de maîtrise

M. Le Maire informe les membres du Conseil que sa proposition de nomination de M. PAGENAUD Jérôme au grade d'AGENT DE MAITRISE a été retenue au titre de la promotion interne du CDG87, session 2025.

Proposition de date d'effet : 1^{er} janvier 2026

Vote pour la création d'un emploi d'agent de maîtrise à la date d'effet du 1^{er} janvier 2026

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	☒
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	☒
GRANDSAGNE Dominique	☒	VAN LIENDEN Hendrikus	☒
ROC Daniel		GENIN Nathalie	☒
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

SP

Avancement de grade rédacteur

M. Le Maire informe les membres du Conseil que sa proposition de nomination de Mme PATURAUD Myriam au grade de rédacteur a été retenue au titre de la promotion interne du CDG87, session 2025.

Proposition de date d'effet : 1^{er} janvier 2026

Vote pour la création d'un emploi de rédacteur à la date d'effet du...1^{er} Janvier 2026...

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	/
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	/	VAN LIENDEN Hendrikus	/
ROC Daniel		GENIN Nathalie	/
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 7 + 1.

Total abstentions : 0

Total exprimés : 7 + 1

Total pour : 7 + 1

Total contre : 0

Michael BAYLE ne prend pas part au vote

Modifications du tableau des effectifs

Si création des avancements de grades

Vote pour accepter la modification du tableau des effectifs :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	/
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	/	VAN LIENDEN Hendrikus	/
ROC Daniel		GENIN Nathalie	/
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

Participation aux frais de fonctionnement des écoles année scolaire 2025/2026

Par délibération en date du 28 août 2024, il avait été décidé de demander une participation de 660 €/ an / élève non résidant dans la commune. La convention précisait que le montant serait revu chaque année.

Proposition du montant révisé pour l'année 2025/2026 : 900 €

[Signature]

Vote pour adopter le montant de la participation aux frais scolarisation pour l'année 2025/2026 à..... €.

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	☒
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	☒
GRANDSAGNE Dominique	☒	VAN LIENDEN Hendrikus	☒
ROC Daniel		GENIN Nathalie	☒
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

Adhésion gîte de France- année 2026 et convention de mandat de commercialisation par Gîtes de France Réservation Haute-Vienne

A compter du 1^{er} janvier 2026, si la commune choisit de continuer l'adhésion avec gîte de France, elle devra signer une convention de commercialisation.

Montant de l'adhésion : **271 €**

Modalités de la convention :

Obligation des gîtes de France :

- gestion du planning de réservation et des contrats,
- encaissement et reversement avec déduction de la commission de **12%**
- publicité de l'hébergement...

Obligation du propriétaire :

- veiller en permanence à ce que les informations contenues dans la fiche descriptive soient exactes,
- maintenir le gîte en bon état,
- informer gîte de France de tout événement empêchant le bon déroulement du séjour (sous peine de pénalités),
- assurer un accueil effectif et personnalisé des clients avec un état des lieux contradictoire à l'arrivée et au départ,

La commune pourra continuer à prendre des réservations en direct (pas de commission par gîte de France). En cas de double réservation générée par un défaut de mise à jour du planning, la réservation effectuée par Gîte de France sera prioritaire. Dans l'hypothèse où Gîte France devait annuler sa réservation, des pénalités sont prévues.

Vote pour adhérer à Gîte de France et signer la convention de commercialisation:

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	☒
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	☒
GRANDSAGNE Dominique	☒	VAN LIENDEN Hendrikus	☒
ROC Daniel		GENIN Nathalie	☒
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1
 Total abstentions : 0
 Total exprimés : 8 + 1
 Total pour : 8 + 1
 Total contre : 0

Demande acquisition remorque benne

M. le Maire fait lecture de la proposition d'achat reçue de M. Philippe COURAT pour la remorque benne de la commune au prix de 500€.

Vote pour accepter la proposition d'achat de M. COURAT aux prix de 500 € :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGÉ Florian	/
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	/	VAN LIENDEN Hendrikus	/
ROC Daniel		GENIN Nathalie	/
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1
 Total abstentions : 0
 Total exprimés : 8 + 1
 Total pour : 8 + 1
 Total contre : 0

Demande de location d'une partie du garage des associations

M. le Maire fait lecture de la proposition de location d'une partie du local des associations reçue de M. Cyriel TALLIEU pour du stockage de matériel au tarif de 20€/mois.

Vote pour accepter la location d'une partie du local des association au tarif de 20€/ mois :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGÉ Florian	/
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	/	VAN LIENDEN Hendrikus	/
ROC Daniel		GENIN Nathalie	/
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1
 Total abstentions : 0
 Total exprimés : 8 + 1
 Total pour : 8 + 1
 Total contre : 0

à partir du 1^{er} Octobre 2025

Vente parcelle section A n°707 au lieu-dit « Le Cros »

M. le Maire rappelle la délibération du 04 juin 2025 autorisant la vente d'une partie de la parcelle communale, cadastrée A 647 au prix de 1800€ l'hectare à M. LARBALETTE Mathieu. Cadastree. Le géomètre, M. BARAILLE Vincent a procédé au bornage conformément à la demande du Conseil.

Nouvelle parcelle : section A n°707.

 5

Superficie de la parcelle : 12 a et 80 ca (1 280m²)

M. le Maire rappelle que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Vote pour autoriser le Maire à signer l'acte de vente chez le Notaire :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	☒
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	☒
GRANDSAGNE Dominique	☒	VAN LIENDEN Hendrikus	☒
ROC Daniel		GENIN Nathalie	☒
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

Retrait adhésion SATESE à l'ATEC suite transfert de compétence assainissement à la CCHLEM

M. le Maire informe les membres du Conseil que suite au transfert de la compétence assainissement la Communauté de commune du Haut Limousin en Marche, il n'est plus nécessaire d'adhérer à la SATESE (Assistance technique du département en matière d'assainissement)

Cotisation 2024 : 303.96€

Vote pour accepter le retrait de l'adhésion à la SATESE au 1^{er} janvier 2025 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	
GRANDSAGNE Dominique		VAN LIENDEN Hendrikus	
ROC Daniel		GENIN Nathalie	
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

Acquisition « Café des Sports »

Suite à la liquidation judiciaire prononcée contre l'établissement « Café des sports » en juillet 2023, la commune a une demande de reprise du café en « bar-restaurant ». Les personnes intéressées souhaiteraient partir sur une location avec la commune.

M. le Maire demande l'avis du Conseil sur ce projet et s'il peut engager la commune pour l'acquisition du bâtiment avec le propriétaire et contacter l'ATEC pour effectuer un avant - projet sommaire des travaux.

Le coût de l'opération pourrait être compris entre 150 000 et 180 000€.

Vote pour autoriser le Maire à engager la commune dans cette opération pour un montant maximum de 180 000€

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGÉ Florian	
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	
GRANDSAGNE Dominique		VAN LIENDEN Hendrikus	
ROC Daniel		GENIN Nathalie	
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

Prêt Crédit Agricole acquisition terrains

M. le Maire rappelle la délibération du 04 juillet 2025 portant sur l'acceptation d'un prêt pour l'acquisition de parcelles de terrain. La signature chez le Notaire est suspendue cependant le déblocage des fonds doit intervenir avant le 30 septembre.

Rappel des caractéristiques du prêt :

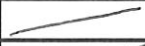
Montant 50000€

Durée : 15 ans

Taux fixe 3.47%

Le prêt n'étant pas rattaché à une opération spécifique au niveau di crédit agricole, il est proposé de procéder au déblocage des fonds compte-tenu du taux intéressant et de la possibilité de le rattacher à une autre opération.

Vote pour déblocage des fonds du prêt de 50 000€ :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGÉ Florian	
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	
GRANDSAGNE Dominique		VAN LIENDEN Hendrikus	
ROC Daniel		GENIN Nathalie	
LEGAUT Xavier	contre	SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 7 + 1

Total contre : 1

Décisions modificatives

1) Aménagement du centre-bourg en mai 2025.

Suite aux travaux d'aménagement du centre-bourg (parterres...), le temps passé par les agents doit être valorisé et transféré à la section d'investissement pour compléter l'achat des matériaux (3 978.30€)

Temps passé : deux semaines à deux agents soit 1 590.36 €

2) Aménagement du Point d'apport volontaire au lieu-dit « les Bouiges »

Suite aux travaux d'aménagement du point d'apport volontaire des Bouiges, le temps passé par les agents doit être valorisé et transféré à la section d'investissement pour compléter l'achat des matériaux (2 967.20 €)

Temps passé : deux jours à deux agents soit 622.85 €

Total main d'œuvre : 1 590.36 + 622.85€ = 2 213.21 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitre (023) virement vers la section d'investissement + 2 214.00

Recettes

Chapitre 042 : Opérations d'ordre transf.entre sections

Article 722 : Main d'œuvre des agents communaux + 2 214.00

INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitre 040 : Opérations d'ordre transf.entre sections

Article 2128 : Main d'œuvre des agents communaux + 2 214.00

Recettes :

Chapitre (021) Virement de la section de fonctionnement + 2 214.00

Vote accepter la décision modificative :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	☒
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	☒
GRANDSAGNE Dominique	☒	VAN LIENDEN Hendrikus	☒
ROC Daniel		GENIN Nathalie	☒
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 0

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 8 + 1

Total contre : 0

Demande de subvention DGA PAP (Déchets ! Groupe d'Action pour le Porte-à-Porte)

M. le Maire fait lecture de demande de subvention par l'association « **Déchets ! Groupe d'Action pour le Porte-à-Porte** ». Cette demande fait suite à la motion.

L'association a pour mission la défense des intérêts des usagers des services publics sur le territoire de la CCHLEM, notamment en ce qui concerne la collecte des déchets des ordures ménagères. Ils veulent mener toute action collective en vue de défendre l'intérêt de ses membres et des usagers des services publics (actions amiables et judiciaires)

La subvention servirait pour financer des projets spécifiques et couvrir des frais de fonctionnement (location salles, promotion d'événements d'information et toute action menée au bénéfice des communes souhaitant conserver le porte à porte).

Vote pour accepter de verser une subvention à l'association pour un montant de :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	/
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	/	VAN LIENDEN Hendrikus	/
ROC Daniel		GENIN Nathalie	/
LEGAUT Xavier	abs.	SCHWECHLER Jean-Pierre	abs
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael	abs.	GAUTIER Bruno	

Total votants : 8 + 1

Total abstentions : 3

Total exprimés : 8 + 1

Total pour : 0

Total contre : 6

Questions diverses

prochaine reunion le 5 Novembre 2025

Fin de la séance à 19 heures 30



Daniel MAITRE

Le secrétaire,

Jean-Pierre SCHWECHLER

